2.

# Tribunal administratif des marchés financiers

- 2.1 Rôle des audiences, décisions et autres publications du TMF
- 2.2 Avis légaux de l'Autorité

#### 2.1 RÔLE DES AUDIENCES ET DÉCISIONS DU TMF

#### 2.1.1 Rôle des audiences



### **RÔLE DES AUDIENCES**

#### Lien permanent de la Chambre de pratique virtuelle

#### Guide des audiences virtuelles

# En cas de difficultés techniques : rejoindre le Secrétariat au 514-873-2211 (#221) ou par courriel au secretariattmf@tmf.gouv.gc.ca

No du Dossier	PARTIES	Procureurs	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
		11 novembre 20	21 – 14 h 00	
2021-008	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Michel Piette	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Norton Rose Fulbright	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller, de
	Partie intimée	Canada S.E.N.C.R.L., s.r.l. / LLP		conditions à l'inscription et de mesures propres au respect de la loi
	Éric Foss Partie intimée	Delegatus Services juridiques inc.		Audience pro forma Par visioconférence
				Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/i/87871364144?pwd=UW N5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09
				ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020

No du dossier	PARTIES	Procureurs	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE			
	11 novembre 2021 – 14 h 00						
2021-019	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Infinitum succession et patrimoine inc., Andrei Crivoi et Vladislav Adoniev Parties intimées Richard Bernard Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Delisle Mathieu avocats	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiation d'inscription et de mesures propres au respect de la loi  Audience pro forma  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us//87871364144?pwd=UW N5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09  ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020			
2021-009	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Intégra, cabinet d'assurances et services financiers inc. et Anly Charles Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Woods s.e.n.c.r.l.	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant responsable, de nomination d'un dirigeant responsable, de conditions à l'inscription, suspension d'inscription, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi  Audience pro forma  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us//87871364144?pwd=UW N5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09  ID de réunion: 878 7136 4144 Code: 599020			

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE				
	11 novembre 2021 – 14 h 00							
2021-022	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Antonietta Melchiorre	Demande de suspensions d'inscription et d'abrégement de délai				
	Nick Tzaferis Partie intimée			Audience pro forma				
	Raymond Chabot administrateur provisoire inc.			Par visioconférence				
	Partie mise en cause			Participer à la réunion Zoom				
				https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UW N5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09				
				ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020				
		15 novembre 20	021 – 9 h 30					
2020-029	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Elyse Turgeon	Demande de précisions et de levée partielle des ordonnances de blocage				
	Gestion Itradecoins inc., Jésuel Albernhe et Sébastien Lambert	Gravel Bernier Vaillancourt Avocats		Audience au fond				
	Parties intimées			Par visioconférence				
	Banque Nationale du Canada et Paypal Canada co. Parties mises en cause			Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/i/84080425883?pwd=S2N vVUNBU2VQUURJd2dEVWp3TzZjUT09				
				ID de réunion : 840 8042 5883 Code : 237659				

NO DU DOSSIER	PARTIES	Procureurs	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE				
	15 novembre 2021 – 9 h 30							
2017-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de levée partielle des ordonnances de blocage				
	Riad Antoine Katach Halabi Partie requérante	M00 1 D 1		Audience pro forma Par visioconférence				
	Dominic Lacroix et Micro-Prêts Inc. Parties intimées	Me Sarah Desabrais		Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/89971571374?pwd=bnB oZGxlbkdzMzdrMmZrdHJSaTJmUT09				
				ID de réunion : 899 7157 1374 Code : 789820				
		16 novembre 20	)21 – 9 h 30					
2020-028	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Claude Duhamel, David	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant				
	Cournoyer, Bertrand Lussier et Éric Marchant Parties intimées			Audience pro forma Par visioconférence				
	Benoît Mercier Partie intimée	Dupuis Paquin avocats & conseillers d'affaires Inc.		Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/i/86323452913?pwd=ZmZ uUEhqVkNDdDZHaitOV1NIUjgrdz09				
				ID de réunion : 863 2345 2913 Code : 685120				

No du Dossier	PARTIES	Procureurs	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE				
	18 novembre 2021 – 14 h 00							
2017-008	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Michel Plante Partie intimée  SOLO International Inc. Partie intimée  Frederick Langford Sharp Partie intimée  Shawn Van Damme, Vincenzo Antonio Carnovale et Pasquale Antonio Rocca Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Mº Marc R. Labrosse  Langlois Avocats s.e.n.c.r.l  LCM Avocats inc.	Nicole Martineau	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et d'interdiction d'opérations sur valeurs  Audience pro forma  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom  https://us02web.zoom.us//87871364144?pwd=UW  N5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09  ID de réunion: 878 7136 4144  Code: 599020				
2020-032		Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Nicole Martineau	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant, de conditions à l'inscription, de radiation d'inscription, de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi  Audience pro forma  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom  https://us02web.zoom.us//87871364144?pwd=UW  N5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09  ID de réunion: 878 7136 4144  Code: 599020				

No du dossier	PARTIES	Procureurs	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE				
	19 novembre 2021 – 9 h 30							
2021-005	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Elyse Turgeon	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdictions d'exercer l'activité de				
	Patrick Bragoli et Sébastien Cliche Partie intimée	Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.		gestionnaire de fonds d'investissement, d'interdictions d'opérations sur valeurs, de refus de dispense, de mesures de redressement et de mesures propre au respect de la loi				
	Mathieu Landry-Girouard Partie intimée	Pelletier & Cie Avocats		Conférence préparatoire				
	ROI Land Investment Ltd Partie intimée	Jean-François Goulet, avocat		Par visioconférence				
	Hiro Corporation Ltd Partie intimée	Osler, Hoskin & Harcourt LLP		Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/i/85713617999?pwd=ZG1 xRWp6UkhUTG9BbXdiaDFqRTR6QT09				
	Dany Vachon Partie intimée	Dupuis Paquin avocat & conseillers d'affaires inc.		ID de réunion : 857 1361 7999 Code : 264224				
	Philippe Germain Partie intimée	Fréchette avocats						
	Porfirio Antonio Treminio Centeno et Tiger Gate Capital Ltd Parties intimées							

NO DU DOSSIER	Parties	Procureurs	Membre(s)	NATURE ET ÉTAPE			
DOSSIER	24 novembre 2021 – 9 h 30						
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Louis Graton Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement  Conférence préparatoire  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/i/82375135877?pwd=M0prow5zUE4yZnpzbEw0bIJSSWk3dz09">https://us02web.zoom.us/i/82375135877?pwd=M0prow5zUE4yZnpzbEw0bIJSSWk3dz09</a> ID de réunion: 823 7513 5877			
				Code: 017735			
		25 novembre 20	)21 – 9 h 30				
2021-002	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Antonietta Melchiorre	Accord avec Éric Pichette, Groogr et Pierre Lalancette			
	Lucie Bouchard et Luciebouchard.com inc. Parties intimées	CSJ, Cabinet de services juridiques Inc.		Audience au fond Par visioconférence			
	Pierre Lalancette Partie intimée	Ad Litem Avocats s.e.n.c.r.l.		Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/81511589174?pwd=Q0V 0NHJ3cEJiMTNGNXNidE9gZHFRdz09			
	Sébastien Guillet Partie intimée	Services Juridiques Inter Rives Inc.		ID de réunion : 815 1158 9174 Code : 332647			
	Éric Pichette et Groogr Inc. Parties intimées	Delegatus services juridiques inc.					
	Banque Royale du Canada Partie mise en cause						

NO DU DOSSIER	PARTIES	Procureurs	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE				
	25 novembre 2021 – 14 h 00							
2021-011	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Jean-François Castonguay Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Boro Frigon Gordon Jones Avocats	Nicole Martineau	Demande de pénalité administrative  Audience pro forma  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom  https://us02web.zoom.us//87871364144?pwd=UW  N5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09  ID de réunion : 878 7136 4144  Code : 599020				
2021-021	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Jacques Beaudoin inc., Jacques Beaudoin inc. et Manon Ouellet Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'agir à titre de dirigeant, de nomination d'un dirigeant responsable, de conditions à l'inscription, de suspension d'inscription, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi  Audience pro forma  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/i/87871364144?pwd=UW N5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09  ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020				

No du Dossier	PARTIES	Procureurs	MEMBRE(S)	Nature et Étape				
	25 novembre 2021 – 14 h 00							
2018-023	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Technologies Crypto inc., David Fortin-Dominguez et Samory Proulx-Oloko Parties intimées Banque de la Nouvelle-Écosse Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Nicole Martineau	Demande de prolongation des ordonnances de blocage  Audience pro forma  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom  https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UW  N5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09  ID de réunion : 878 7136 4144  Code : 599020				
	l .	26 novembre 20	021 – 9 h 30					
2021-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Elyse Turgeon	Accord				
	Pierre-Alexandre Larue-Paradis, François Paradis et 9355-8005 Québec inc. faisant aussi affaire sous le nom Groupe Financier Paradis Parties intimées	LLB Avocats, s.e.n.c.r.l.		Audience au fond  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom  https://us02web.zoom.us/i/85053038456?pwd=dm5  HdlRNRUJKWmtNQzhySW8vTDQzZz09  ID de réunion: 850 5303 8456 Code: 488496				

No du dossier	PARTIES	Procureurs	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
		2 décembre 202	21 – 14 h 00	
2021-018	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Alexandre Poirier-Boivin et 9203516 Canada inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Norton Rose Fulbright Canada s.e.n.c.r.l., s.r.l.	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdiction d'exercer l'activité de gestionnaire de fonds d'investissement, de refus de dispense et de mesures propres au respect de la loi  Audience pro forma  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/i/87871364144?pwd=UW N5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09  ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020
2021-014	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Philippe Gauthier et Frédéric Racine Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur dérivés, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi  Audience pro forma  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom  https://us02web.zoom.us//87871364144?pwd=UW  N5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09  ID de réunion : 878 7136 4144  Code : 599020

No du Dossier	Parties	Procureurs	Membre(s)	NATURE ET ÉTAPE
		14 décembre 2	021 – 9 h 30	
2021-002	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Lucie Bouchard et Luciebouchard.com inc. Parties intimées  Pierre Lalancette Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers CSJ, Cabinet de services juridiques Inc. Ad Litem Avocats s.e.n.c.r.l.	Antonietta Melchiorre	Demande de levée d'ordonnance de blocage, de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de conditions à l'inscription, de suspension d'inscription, de radiation d'inscription, de mesures de redressement et de mesures propre au respect de la loi Conférence préparatoire
	Sébastien Guillet Partie intimée	Services Juridiques Inter Rives Inc.		Par visioconférence
	Éric Pichette et Groogr Inc. Parties intimées	Delegatus services juridiques inc.		Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/i/81511589174?pwd=Q0V 0NHJ3cEJiMTNGNXNjdE9qZHFRdz09
	Banque Royale du Canada Partie mise en cause			ID de réunion : 815 1158 9174 Code : 332647

No du dossier	PARTIES	Procureurs	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE				
	15 décembre 2021 – 9 h 30							
2021-007	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Gestion Financière Cape Cove Inc., Robert Audet, Jean- Christophe Daigneault, Claude Dufour et Services financiers C. Dufour inc. Parties intimées  Dany Bergeron et 9278-7381 Québec inc. Parties intimées  Efstratios Gavriil (Sean Gabriel) et	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers BCF s.e.n.c.r.l. Levasseur et Associés, Avocats	Antonietta Melchiorre	- Demande d'ordonnances de nature provisoire et intérimaire de l'Autorité des marchés financiers à l'encontre de Dany Bergeron et de 9278-7381 Québec inc Demande de mesures intérimaires et demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs et d'exercice de l'activité de conseiller, de retrait de droits d'inscription de la personne désignée responsable et du chef de la conformité, de nomination d'un dirigeant responsable et d'un chef de la conformité, de conditions à l'inscription, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de suspension d'inscription et de mesures propres au respect de la loi				
	Calixa Capital Partners inc. Parties intimées  Raymond Chabot administrateur provisoire inc. Partie mise en cause	Gowling WLG (Canada) s.e.n.c.r.l., s.r.l		Conférence de gestion  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom  https://us02web.zoom.us/i/87080059907?pwd=Mi9L  SmVHdTI2VWRHREZ5THIwUTNVUT09  ID de réunion : 870 8005 9907  Code : 165535				

NO DU DOSSIER	Parties	Procureurs	Membre(s)	NATURE ET ÉTAPE
DOGGILIK		13 janvier 2022	2 – 14 h 00	
2021-017	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Entreprises Greg Pompeo inc. et Gregory Pompeo Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  LCM Avocats inc.	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives, de nominations d'un chef de la conformité, de conditions à l'inscription, de retrait des droits d'inscription et de mesures de redressement  Audience pro forma  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom  https://us02web.zoom.us//87871364144?pwd=UW  N5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09  ID de réunion : 878 7136 4144  Code : 599020
		24 janvier 202	2 – 9 h 30	0000.000020
2021-007	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Gestion Financière Cape Cove Inc., Robert Audet, Jean- Christophe Daigneault, Claude Dufour et Services financiers C. Dufour inc. Parties intimées  Dany Bergeron et 9278-7381 Québec inc. Parties intimées  Efstratios Gavriil (Sean Gabriel) et Calixa Capital Partners inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers BCF s.e.n.c.r.l. Levasseur et Associés, Avocats	Antonietta Melchiorre	Demande d'ordonnances de nature provisoire et intérimaire de l'Autorité des marchés financiers à l'encontre de Dany Bergeron et de 9278-7381 Québec inc.  Audience au fond  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom  https://us02web.zoom.us/i/87080059907?pwd=Mi9L  SmVHdTI2VWRHREZ5THIWUTNVUT09  ID de réunion: 870 8005 9907  Code: 165535
	Raymond Chabot administrateur provisoire inc. Partie mise en cause	Gowling WLG (Canada) s.e.n.c.r.l., s.r.l		

No du dossier	PARTIES	Procureurs	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
		25 janvier 202	22 – 9 h 30	
2021-007	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Gestion Financière Cape Cove Inc., Robert Audet, Jean- Christophe Daigneault, Claude Dufour et Services financiers C. Dufour inc. Parties intimées  Dany Bergeron et 9278-7381 Québec inc. Parties intimées  Efstratios Gavriil (Sean Gabriel) et Calixa Capital Partners inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers BCF s.e.n.c.r.l. Levasseur et Associés, Avocats	Antonietta Melchiorre	Demande d'ordonnances de nature provisoire et intérimaire de l'Autorité des marchés financiers à l'encontre de Dany Bergeron et de 9278-7381 Québec inc.  Audience au fond  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom  https://us02web.zoom.us/i/87080059907?pwd=Mi9L  SmVHdT12VWRHREZ5THIwUTNVUT09  ID de réunion: 870 8005 9907  Code: 165535
	Raymond Chabot administrateur provisoire inc. Partie mise en cause	Gowling WLG (Canada) s.e.n.c.r.l., s.r.l		

No du Dossier	PARTIES	Procureurs	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
		26 janvier 202	22 – 9 h 30	
2021-007	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Gestion Financière Cape Cove Inc., Robert Audet, Jean- Christophe Daigneault, Claude Dufour et Services financiers C. Dufour inc. Parties intimées  Dany Bergeron et 9278-7381 Québec inc. Parties intimées  Efstratios Gavriil (Sean Gabriel) et Calixa Capital Partners inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers BCF s.e.n.c.r.l. Levasseur et Associés, Avocats	Antonietta Melchiorre	Demande d'ordonnances de nature provisoire et intérimaire de l'Autorité des marchés financiers à l'encontre de Dany Bergeron et de 9278-7381 Québec inc.  Audience au fond  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom  https://us02web.zoom.us/i/87080059907?pwd=Mi9L  SmVHdTI2VWRHREZ5THIWUTNVUT09  ID de réunion: 870 8005 9907  Code: 165535
	Raymond Chabot administrateur provisoire inc. Partie mise en cause	Gowling WLG (Canada) s.e.n.c.r.l., s.r.l		

No DU DOSSIER	PARTIES	Procureurs	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
		27 janvier 202	22 – 9 h 30	
2021-007	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Gestion Financière Cape Cove Inc., Robert Audet, Jean- Christophe Daigneault, Claude Dufour et Services financiers C. Dufour inc. Parties intimées  Dany Bergeron et 9278-7381 Québec inc. Parties intimées  Efstratios Gavriil (Sean Gabriel) et Calixa Capital Partners inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers BCF s.e.n.c.r.l. Levasseur et Associés, Avocats	Antonietta Melchiorre	Demande d'ordonnances de nature provisoire et intérimaire de l'Autorité des marchés financiers à l'encontre de Dany Bergeron et de 9278-7381 Québec inc.  Audience au fond  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom  https://us02web.zoom.us/i/87080059907?pwd=Mi9L  SmVHdTI2VWRHREZ5THIWUTNVUT09  ID de réunion: 870 8005 9907  Code: 165535
	Raymond Chabot administrateur provisoire inc. Partie mise en cause	Gowling WLG (Canada) s.e.n.c.r.l., s.r.l		

No du				
DOSSIER	PARTIES	Procureurs	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
		28 janvier 202		
2021-007	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Gestion Financière Cape Cove Inc., Robert Audet, Jean- Christophe Daigneault, Claude Dufour et Services financiers C. Dufour inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers BCF s.e.n.c.r.l.	Antonietta Melchiorre	Demande d'ordonnances de nature provisoire et intérimaire de l'Autorité des marchés financiers à l'encontre de Dany Bergeron et de 9278-7381 Québec inc.  Audience au fond  Par visioconférence
	Dany Bergeron et 9278-7381 Québec inc. Parties intimées Efstratios Gavriil (Sean Gabriel) et Calixa Capital Partners inc. Parties intimées	Levasseur et Associés, Avocats		Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/i/87080059907?pwd=Mi9L SmVHdTI2VWRHREZ5THIwUTNVUT09  ID de réunion : 870 8005 9907 Code : 165535
	Raymond Chabot administrateur provisoire inc. Partie mise en cause	Gowling WLG (Canada) s.e.n.c.r.l., s.r.l		
		31 janvier 202		
2020-023	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Antonietta Melchiorre Chantal	Demande de pénalité administrative et d'interdictions d'opérations sur valeurs
	Flavien Serge Mani Onana Partie intimée Bio-1 Cameroon SARL Partie intimée	Ibii Avocats inc.	Denommée	Audience au fond  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom  https://us02web.zoom.us/i/88329097046?pwd=cGdl S1ZLYnczQTdQenRPa3ZuVHhEdz09
				ID de réunion : 883 2909 7046 Code : 772263

No du Dossier	PARTIES	Procureurs	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
		1er février 202	22 – 9 h 30	
2020-023	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Flavien Serge Mani Onana Partie intimée Bio-1 Cameroon SARL Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Ibii Avocats inc.	Antonietta Melchiorre Chantal Denommée	Demande de pénalité administrative et d'interdictions d'opérations sur valeurs  Audience au fond  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom  https://us02web.zoom.us/j/88329097046?pwd=cGdl S1ZLYnczQTdQenRPa3ZuVHhEdz09  ID de réunion : 883 2909 7046
				Code: 772263
		2 février 2022	2 – 9 h 30	
2020-023	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Flavien Serge Mani Onana Partie intimée Bio-1 Cameroon SARL Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Ibii Avocats inc.	Antonietta Melchiorre Chantal Denommée	Demande de pénalité administrative et d'interdictions d'opérations sur valeurs  Audience au fond  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom  https://us02web.zoom.us/j/88329097046?pwd=cGdl S1ZLYnczQTdQenRPa3ZuVHhEdz09
				ID de réunion : 883 2909 7046 Code : 772263

No du	Parties	Procureurs	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
DOSSIER		3 février 2022	2 – 9 h 30	
2020-023	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Flavien Serge Mani Onana Partie intimée Bio-1 Cameroon SARL Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Ibii Avocats inc.	Antonietta Melchiorre Chantal Denommée	Demande de pénalité administrative et d'interdictions d'opérations sur valeurs  Audience au fond  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom  https://us02web.zoom.us/j/88329097046?pwd=cGdl S1ZLYnczQTdQenRPa3ZuVHhEdz09
				ID de réunion : 883 2909 7046 Code : 772263
		4 avril 2022		
2020-030	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Youri Bourdon Partie intimée Yuri Chagnon-Alarie et Keven Gauthier Rivard Parties intimées Alexandre Galasso Partie intimée Beaudoin, Rigolt et Associés inc. et Valeurs mobilières Whitehaven	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.  Delegatus Services juridiques inc.  Woods s.e.n.c.r.l.	Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiations d'inscription et de mesures propres au respect de la loi  Conférence de gestion  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom  https://us02web.zoom.us/i/86447107257?pwd=b0px ZDJ3d251UjlkQ0cxL3JqbDVOQT09  ID de réunion : 864 4710 7257 Code : 245928
	inc. Parties mises en cause			

No du dossier	PARTIES	Procureurs	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
		19 avril 2022	– 9 h 30	
2020-030	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Youri Bourdon Partie intimée Yuri Chagnon-Alarie et Keven Gauthier Rivard Parties intimées Alexandre Galasso Partie intimée Beaudoin, Rigolt et Associés inc. et Valeurs mobilières Whitehaven inc. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.  Delegatus Services juridiques inc.  Woods s.e.n.c.r.l.	Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiations d'inscription et de mesures propres au respect de la loi  Audience au fond
		20 avril 2022	– 9 h 30	
2020-030	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Youri Bourdon Partie intimée  Yuri Chagnon-Alarie et Keven Gauthier Rivard Parties intimées  Alexandre Galasso Partie intimée  Beaudoin, Rigolt et Associés inc. et Valeurs mobilières Whitehaven inc. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.  Delegatus Services juridiques inc.  Woods s.e.n.c.r.l.	Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiations d'inscription et de mesures propres au respect de la loi  Audience au fond

No du Dossier	PARTIES	Procureurs	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
		21 avril 2022	– 9 h 30	
2020-030	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Youri Bourdon Partie intimée Yuri Chagnon-Alarie et Keven Gauthier Rivard Parties intimées Alexandre Galasso Partie intimée Beaudoin, Rigolt et Associés inc. et Valeurs mobilières Whitehaven inc. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.  Delegatus Services juridiques inc.  Woods s.e.n.c.r.l.	Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiations d'inscription et de mesures propres au respect de la loi  Audience au fond
		22 avril 2022	– 9 h 30	
2020-030	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Youri Bourdon Partie intimée  Yuri Chagnon-Alarie et Keven Gauthier Rivard Parties intimées  Alexandre Galasso Partie intimée  Beaudoin, Rigolt et Associés inc. et Valeurs mobilières Whitehaven inc. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.  Delegatus Services juridiques inc.  Woods s.e.n.c.r.l.	Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiations d'inscription et de mesures propres au respect de la loi  Audience au fond

<b>N</b> o du	PARTIES	Procureurs	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
DOSSIER	TAKTES	25 avril 2022	` '	HATOREETETALE
2020-030	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Youri Bourdon Partie intimée Yuri Chagnon-Alarie et Keven Gauthier Rivard Parties intimées Alexandre Galasso Partie intimée Beaudoin, Rigolt et Associés inc. et Valeurs mobilières Whitehaven inc.	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.  Delegatus Services juridiques inc.  Woods s.e.n.c.r.l.	Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiations d'inscription et de mesures propres au respect de la loi  Audience au fond
	Parties mises en cause			
		26 avril 2022	– 9 h 30	
2020-030	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Youri Bourdon Partie intimée  Yuri Chagnon-Alarie et Keven Gauthier Rivard Parties intimées  Alexandre Galasso Partie intimée  Beaudoin, Rigolt et Associés inc. et Valeurs mobilières Whitehaven inc.	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.  Delegatus Services juridiques inc.  Woods s.e.n.c.r.l.	Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiations d'inscription et de mesures propres au respect de la loi  Audience au fond

No du dossier	PARTIES	Procureurs	MEMBRE(S)	Nature et étape
		27 avril 2022	– 9 h 30	
2020-030	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Youri Bourdon Partie intimée Yuri Chagnon-Alarie et Keven Gauthier Rivard Parties intimées Alexandre Galasso Partie intimée Beaudoin, Rigolt et Associés inc. et Valeurs mobilières Whitehaven inc. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.  Delegatus Services juridiques inc.  Woods s.e.n.c.r.l.	Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiations d'inscription et de mesures propres au respect de la loi  Audience au fond
		28 avril 2022	– 9 h 30	
2020-030	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Youri Bourdon Partie intimée  Yuri Chagnon-Alarie et Keven Gauthier Rivard Parties intimées  Alexandre Galasso Partie intimée  Beaudoin, Rigolt et Associés inc. et Valeurs mobilières Whitehaven inc. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.  Delegatus Services juridiques inc.  Woods s.e.n.c.r.l.	Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiations d'inscription et de mesures propres au respect de la loi  Audience au fond

No du	PARTIES	Procureurs	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
DOSSIER	TANTES	29 avril 2022	` ,	HATOKEETEIALE
2020-030	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Youri Bourdon Partie intimée Yuri Chagnon-Alarie et Keven Gauthier Rivard Parties intimées Alexandre Galasso Partie intimée Beaudoin, Rigolt et Associés inc. et Valeurs mobilières Whitehaven inc.	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.  Delegatus Services juridiques inc.  Woods s.e.n.c.r.l.	Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiations d'inscription et de mesures propres au respect de la loi Audience au fond
	Parties mises en cause	0 : 2022	0 5 20	
2020-030	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Youri Bourdon Partie intimée  Yuri Chagnon-Alarie et Keven Gauthier Rivard Parties intimées  Alexandre Galasso Partie intimée  Beaudoin, Rigolt et Associés inc. et Valeurs mobilières Whitehaven inc. Parties mises en cause	9 mai 2022 - Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.  Delegatus Services juridiques inc.  Woods s.e.n.c.r.l.	Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiations d'inscription et de mesures propres au respect de la loi  Audience au fond

No du Dossier	PARTIES	Procureurs	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE		
	10 mai 2022 – 9 h 30					
2020-030	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Youri Bourdon Partie intimée Yuri Chagnon-Alarie et Keven Gauthier Rivard Parties intimées Alexandre Galasso Partie intimée Beaudoin, Rigolt et Associés inc. et Valeurs mobilières Whitehaven inc. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.  Delegatus Services juridiques inc.  Woods s.e.n.c.r.l.	Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiations d'inscription et de mesures propres au respect de la loi  Audience au fond		
		11 mai 2022	– 9 h 30			
2020-030	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Youri Bourdon Partie intimée  Yuri Chagnon-Alarie et Keven Gauthier Rivard Parties intimées  Alexandre Galasso Partie intimée  Beaudoin, Rigolt et Associés inc. et Valeurs mobilières Whitehaven inc. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l. Delegatus Services juridiques inc. Woods s.e.n.c.r.l.	Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiations d'inscription et de mesures propres au respect de la loi  Audience au fond		

No du dossier	PARTIES	Procureurs	MEMBRE(S)	Nature et étape		
	12 mai 2022 – 9 h 30					
2020-030	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Youri Bourdon Partie intimée Yuri Chagnon-Alarie et Keven Gauthier Rivard Parties intimées Alexandre Galasso Partie intimée Beaudoin, Rigolt et Associés inc. et Valeurs mobilières Whitehaven inc. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.  Delegatus Services juridiques inc.  Woods s.e.n.c.r.l.	Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiations d'inscription et de mesures propres au respect de la loi  Audience au fond		
		13 mai 2022	– 9 h 30			
2020-030	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Youri Bourdon Partie intimée  Yuri Chagnon-Alarie et Keven Gauthier Rivard Parties intimées  Alexandre Galasso Partie intimée  Beaudoin, Rigolt et Associés inc. et Valeurs mobilières Whitehaven inc. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.  Delegatus Services juridiques inc.  Woods s.e.n.c.r.l.	Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiations d'inscription et de mesures propres au respect de la loi  Audience au fond		

No du	PARTIES	Procureurs	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
DOSSIER	TANTES	16 mai 2022	` ,	HATOKEETEIALE
2020-030	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Youri Bourdon Partie intimée Yuri Chagnon-Alarie et Keven Gauthier Rivard Parties intimées Alexandre Galasso Partie intimée Beaudoin, Rigolt et Associés inc. et Valeurs mobilières Whitehaven inc.	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.  Delegatus Services juridiques inc.  Woods s.e.n.c.r.l.	Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiations d'inscription et de mesures propres au respect de la loi  Audience au fond
	Parties mises en cause	17 mai 2022	0 h 20	
2020-030	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Youri Bourdon Partie intimée  Yuri Chagnon-Alarie et Keven Gauthier Rivard Parties intimées  Alexandre Galasso Partie intimée  Beaudoin, Rigolt et Associés inc. et Valeurs mobilières Whitehaven inc. Parties mises en cause	17 mai 2022 Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l. Delegatus Services juridiques inc. Woods s.e.n.c.r.l.	Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiations d'inscription et de mesures propres au respect de la loi  Audience au fond

No du Dossier	PARTIES	Procureurs	MEMBRE(S)	Nature et étape		
	18 mai 2022 – 9 h 30					
2020-030	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Youri Bourdon Partie intimée Yuri Chagnon-Alarie et Keven Gauthier Rivard Parties intimées Alexandre Galasso Partie intimée Beaudoin, Rigolt et Associés inc. et Valeurs mobilières Whitehaven inc. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.  Delegatus Services juridiques inc.  Woods s.e.n.c.r.l.	Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiations d'inscription et de mesures propres au respect de la loi  Audience au fond		
		19 mai 2022	– 9 h 30			
2020-030	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Youri Bourdon Partie intimée  Yuri Chagnon-Alarie et Keven Gauthier Rivard Parties intimées  Alexandre Galasso Partie intimée  Beaudoin, Rigolt et Associés inc. et Valeurs mobilières Whitehaven inc. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.  Delegatus Services juridiques inc.  Woods s.e.n.c.r.l.	Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiations d'inscription et de mesures propres au respect de la loi  Audience au fond		

No du Dossier	Parties	Procureurs	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE			
DODGILIK	20 mai 2022 – 9 h 30						
2020-030	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Youri Bourdon Partie intimée Yuri Chagnon-Alarie et Keven Gauthier Rivard Parties intimées Alexandre Galasso Partie intimée Beaudoin, Rigolt et Associés inc. et Valeurs mobilières Whitehaven inc. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.  Delegatus Services juridiques inc.  Woods s.e.n.c.r.l.	Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiations d'inscription et de mesures propres au respect de la loi  Audience au fond			
	Faities illises eli cause	26 mai 2022	– 9 h 30				
2020-030	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Youri Bourdon Partie intimée Yuri Chagnon-Alarie et Keven Gauthier Rivard Parties intimées Alexandre Galasso Partie intimée Beaudoin, Rigolt et Associés inc. et Valeurs mobilières Whitehaven inc. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.  Delegatus Services juridiques inc.  Woods s.e.n.c.r.l.	Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiations d'inscription et de mesures propres au respect de la loi  Audience au fond			

No du Dossier	PARTIES	Procureurs	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE			
J000.II.	27 mai 2022 – 9 h 30						
2020-030	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Youri Bourdon Partie intimée  Yuri Chagnon-Alarie et Keven Gauthier Rivard Parties intimées  Alexandre Galasso Partie intimée  Beaudoin, Rigolt et Associés inc. et Valeurs mobilières Whitehaven inc. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.  Delegatus Services juridiques inc.  Woods s.e.n.c.r.l.	Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiations d'inscription et de mesures propres au respect de la loi  Audience au fond			
		20 mai 2022	0 b 20				
2020-030	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Youri Bourdon Partie intimée Yuri Chagnon-Alarie et Keven Gauthier Rivard Parties intimées Alexandre Galasso Partie intimée Beaudoin, Rigolt et Associés inc. et Valeurs mobilières Whitehaven inc. Parties mises en cause	30 mai 2022 Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l. Delegatus Services juridiques inc. Woods s.e.n.c.r.l.	Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiations d'inscription et de mesures propres au respect de la loi  Audience au fond			

10 novembre 202110 novembre 2021

#### 2.1.2 Décisions

# TRIBUNAL ADMINISTRATIF DES MARCHÉS FINANCIERS

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MONTRÉAL

DOSSIER N°: 2020-004

DÉCISION N°: 2020-004-006

DATE: Le 22 octobre 2021

-

EN PRÉSENCE DE : Me ELYSE TURGEON

\_\_\_\_\_

#### **AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS**

Partie demanderesse

c

515963 N.B. INC. (FAISANT AFFAIRE SOUS LE NOM APAC SERVICES FINANCIERS)

et

SERVICE À LA CLIENTÈLE ALORICA LTÉE

Parties intimées

#### **DÉCISION**

\_\_\_\_\_

#### **APERÇU**

[1] L'Autorité des marchés financiers (« Autorité ») a déposé au Tribunal administratif des marchés financiers («Tribunal ») une demande visant plusieurs personnes, dont 515963

N.B. inc. (faisant affaire sous le nom APAC services financiers) (« APAC ») et Service à la clientèle Alorica Ltée (« Alorica »), avec qui un accord a été conclu<sup>1</sup>.

- [2] APAC est une personne morale inscrite à titre de cabinet en assurance collective de personnes et en assurance de personnes auprès de l'Autorité et Alorica est une personne morale exerçant des activités de centre d'appels et elle ne détient aucune inscription auprès de l'Autorité.
- [3] APAC et Alorica sont des sociétés détenues par le même groupe financier.
- [4] Entre janvier 2014 et avril 2018, APAC et Alorica ont offert par l'entremise d'agents de télémarketing d'Alorica et des représentants certifiés d'APAC les produits d'assurances *Protection personnelle et cas d'accident* (police n° AC4140PH) et *Récupaide Plus* (police n° 910501) émis par la Compagnie d'assurance vie RBC.
- [5] Ces produits étaient notamment offerts par télémarketing selon une méthode de distribution en deux étapes.
- [6] Dans une première étape, un agent de télémarketing initiait un appel avec un client de la Banque RBC, décrivait le produit ainsi que les différentes protections, recueillait les renseignements personnels du client, l'informait de la prime, réfutait les objections et obtenait son adhésion.
- [7] Dans une deuxième étape, l'appel était transféré à un représentant certifié, appelé vérificateur, dont le rôle ne consistait qu'à valider les renseignements obtenus du client par l'agent de télémarketing et à lui énumérer les exclusions relatives au produit. Tant l'agent de télémarketing que le représentant certifié devaient suivre un script préparé par l'assureur, Compagnie d'assurance vie RBC.
- [8] Cette procédure en deux étapes faisait en sorte que les agents de télémarketing offraient les produits d'assurance, alors qu'il s'agit d'une activité réservée exclusivement aux représentants certifiés en assurance.
- [9] Alorica admet qu'en offrant des produits d'assurance par l'entremise de ses agents de télémarketing, elle a agi comme cabinet d'assurances alors qu'elle n'était pas inscrite à ce titre auprès de l'Autorité.
- [10] APAC admet, pour sa part, avoir toléré que ses représentants certifiés ne s'acquittent pas des obligations de conseil qui leur incombent.
- [11] APAC reconnaît qu'en agissant de la sorte, elle a fait défaut d'agir avec soin et compétence dans le cadre de ses relations avec ses clients, de veiller à la discipline de ses représentants et de veiller à ce que ses employés agissent conformément à la loi et à ses règlements.
- [12] Entre janvier 2014 et avril 2018, 45 122 certificats d'assurance ont ainsi été émis par l'entremise d'APAC et Alorica.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Une copie de cet accord est jointe à la présente décision.

[13] Selon la documentation échangée entre APAC, Alorica et l'Autorité, le total des gains réalisés par suite de la vente de ces produits d'assurance s'élèvent à 117 000 \$ dont environ 99 450 \$ sont attribuables aux seules activités d'Alorica.

- [14] Depuis ce temps, Alorica a cessé la distribution de tout produit d'assurance au Québec et APAC s'est engagée au respect de la LDPSF dans un autre dossier l'impliquant auprès du Tribunal<sup>2</sup> concernant des faits similaires survenus simultanément aux faits du présent dossier.
- [15] Le Tribunal doit donc se demander si l'accord conclu entre Alorica et APAC avec l'Autorité est raisonnable et conforme à la loi permettant ainsi au Tribunal de l'entériner, et ce, dans l'intérêt public.

#### **ANALYSE**

- [16] Tout d'abord, le Tribunal peut, en vertu de l'article 97 al. 2 (6) de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*<sup>3</sup>, entériner un accord s'il est conforme à la loi.
- [17] Dans l'accord que les parties ont présenté au Tribunal, APAC et Alorica admettent tous les faits contenus à la demande qui les visent et consentent au dépôt de toutes les pièces qui les concernent et en admettent le contenu.
- [18] APAC reconnaît les manquements qui lui sont reprochés, soit d'avoir fait défaut d'agir avec soin et compétence dans le cadre de ses relations avec ses clients, de veiller à la discipline de ses représentants et de veiller à ce que ses employés agissent conformément à la loi et à ses règlements, contrairement aux articles 84, 85 et 86 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers<sup>4</sup> (« LDPSF »).
- [19] Alorica reconnaît le manquement qui lui est reproché, soit d'avoir agi à titre de cabinet sans être inscrite à ce titre auprès de l'Autorité, contrairement aux articles 70 et 71 de la LDPSF.
- [20] En conséquence, dans l'accord soumis au Tribunal et en raison de ces manquements, APAC s'engage à payer à l'Autorité un montant de 32 550 \$ à titre de pénalité administrative pour avoir commis ces manquements et Alorica s'engage à remettre à l'Autorité la somme de 99 450 \$ correspondant aux gains réalisés par suite du manquement qu'elle a commis.
- [21] De plus, Alorica s'engage à se conformer à la LDPSF, notamment en s'engageant à ne pas reprendre la distribution de produits d'assurance au Québec sans inscription auprès de l'Autorité.

Autorité des marchés financiers c. 515963 NB inc. (APAC), 2018 QCTMF 117.

<sup>3</sup> RLRQ, c. E-6.1.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> RLRQ, c. D-9.2.

[22] Pour sa part, APAC réaffirme son engagement à respecter la LDPSF qu'elle a déjà pris dans un autre dossier du Tribunal<sup>5</sup> concernant des faits similaires survenus simultanément avec ceux du présent dossier.

- [23] Dans cet autre dossier, APAC avait également consenti à payer une pénalité administrative de 90 000 \$ pour ces manquements.
- [24] Le Tribunal rappelle qu'il n'est jamais tenu d'accepter les conclusions d'un accord entre les parties ni les suggestions communes proposées. De plus, chaque dossier doit être évalué à la lumière de ses particularités.
- [25] Le Tribunal doit également déterminer si les mesures proposées à l'encontre d'APAC et d'Alorica sont raisonnables afin d'assurer la protection du public<sup>6</sup> et, à cet égard, il a considéré plusieurs critères<sup>7</sup>.
- [26] Le Tribunal rappelle qu'une recommandation commune consignée dans un accord doit généralement être prise au sérieux, sinon acceptée par le Tribunal, à moins d'être clairement inappropriée dans les circonstances, d'être contraire à l'intérêt public ou de déconsidérer l'administration de la justice.
- [27] Le Tribunal rappelle qu'un accord se basant sur une recommandation commune doit être considéré soigneusement et être entériné s'il est raisonnable selon les circonstances<sup>8</sup>.
- [28] En exerçant la discrétion qui lui est conférée en matière de défense de l'intérêt public, le Tribunal a le devoir de s'acquitter pleinement de sa mission, tout comme de s'assurer que l'intérêt des investisseurs et l'ordre public soient pleinement protégés par les mesures qu'il ordonne.
- [29] Dans son évaluation des manquements et des recommandations qui lui ont été faites d'un commun accord par les parties, le Tribunal a tenu compte des admissions des faits décrits dans la demande faites par APAC et Alorica. Ces admissions sont consignées dans l'accord intervenu.
- [30] Dans son évaluation, le Tribunal a aussi tenu compte de la collaboration d'APAC et d'Alorica afin de trouver avec l'Autorité, sur une base consensuelle, un règlement à la présente affaire qui assure une protection adéquate au public investisseur et le maintien de l'intégrité de la place financière.
- [31] Le Tribunal a considéré la substance de l'accord qui lui a été présenté par les parties au regard des objectifs primordiaux de protection du public et de dissuasion qu'il est essentiel de rencontrer.

<sup>5</sup> Dossier portant le numéro 2017-040.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Mizrahi c. Autorité des marchés financiers, 2009 QCCQ 10542.

Autorité des marchés financiers c. Demers, 2006 QCBDRVM 17.

<sup>8</sup> Autorité des marchés financiers c. Dionne, 2010 QCBDR 75; Autorité des marchés financiers c. Lacroix, 2018 QCTMF 42; Rankin (Re), 2008 ONSEC 6 (CanLII).

[32] Le Tribunal a également examiné des précédents en la matière<sup>9</sup> où des entreprises offrant des services de centre d'appels ainsi que des cabinets d'assurance ont commis des manquements semblables à ceux décrits et admis par les intimées Alorica et APAC dans des circonstances similaires.

- [33] Le Tribunal rappelle que ses ordonnances sont de nature réglementaire<sup>10</sup> et en ce sens, elles ne sont ni réparatrices ni punitives malgré qu'elles peuvent être dissuasives. Ces ordonnances sont de nature protectrice et préventive.
- [34] Ainsi, il est espéré d'une mesure administrative que son effet dissuasif soit suffisant pour permettre d'éviter que de tels manquements soient commis de nouveau par APAC et Alorica ou par toute autre personne qui serait tentée d'aller dans cette voie.
- [35] Dans la présente affaire, après avoir considéré l'ensemble de la preuve et l'argumentation qui lui a été présentée, le Tribunal en est venu à la conclusion que l'accord intervenu entre APAC et Alorica avec l'Autorité est dans l'intérêt public.
- [36] À cet égard, le Tribunal rappelle que l'article 115.9 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* prévoit le pouvoir d'enjoindre à toute personne ou entité de remettre à l'Autorité les montants obtenus par suite d'un manquement à une obligation prévue à la LDPSF.
- [37] Le Tribunal a également le pouvoir d'imposer à l'encontre notamment d'un cabinet une pénalité administrative d'un montant allant jusqu'à deux millions de dollars (2 000 000 \$) pour chaque contravention à la loi.
- [38] Le Tribunal est d'avis que les mesures proposées par les parties satisfont les critères de dissuasion spécifique et générale et sont raisonnables eu égard aux précédents analysés.
- [39] Le Tribunal a entendu les représentations des parties et est prêt, dans l'intérêt public, à prononcer une décision conforme aux propositions des parties contenues dans l'accord qu'elles ont conclu.

**POUR CES MOTIFS,** le Tribunal administratif des marchés financiers, en vertu des articles 93, 94 et 97 al. 2 (6) de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*<sup>11</sup> et des articles 115 et 115.9 (7) de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*<sup>12</sup>:

**ENTÉRINE** l'accord intervenu entre l'Autorité des marchés financiers et 515963 N.B. inc. (faisant affaire sous le nom APAC services financiers) le 23 septembre 2021, ainsi que

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Autorité des marchés financiers c. Gexel Telecom International inc., 2018 QCTMF 62; Autorité des marchés financiers c. 515963 NB inc. (APAC), 2018 QCTMF 117; Autorité des marchés financiers c. 9218-6006 Québec inc. (Assurancia Groupe Tardif SF), 2019 QCTMF 13; Autorité des marchés financiers c. Partners Indemnity Insurance Brokers Ltd., 2016 QCTMF 43; Autorité des marchés financiers c. Rochefort, Perron, Billette et Associés inc., 2015 QCBDR 18.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Cartaway Resources Corp. (Re), 2004 CSC 26.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> RLRQ, c. E-6.1.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> RLRQ, c. D-9.2.

les engagements qu'il contient, le **rend** exécutoire et **ordonne** aux parties de s'y conformer;

**ENTÉRINE** l'accord intervenu entre l'Autorité des marchés financiers et Service à la clientèle Alorica Ltée le 23 septembre 2021, ainsi que les engagements qu'il contient, le **rend** exécutoire et **ordonne** aux parties de s'y conformer;

**IMPOSE** à l'encontre de 515963 N.B. inc. (faisant affaire sous le nom APAC services financiers) une pénalité administrative de 32 550 \$, payable selon les modalités prévues à l'accord, pour avoir manqué aux articles 84, 85 et 86 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*;

**ENJOINT** à Service à la clientèle Alorica Ltée de remettre à l'Autorité des marchés financiers la somme de 99 450 \$ qui a été obtenue par suite du manquement constaté d'avoir contrevenu aux articles 70 et 71 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, laquelle somme est payable selon les modalités prévues à l'accord.

Me Elyse Turgeon, juge administratif

Me Aurélie Gauthier (Contentieux de l'Autorité des marchés financiers) Procureure de l'Autorité des marchés financiers

Me Alexander Bayus (Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.) Procureur de 515963 N.B. inc. (faisant affaire sous le nom APAC services financiers) et Service à la clientèle Alorica Itée

Date d'audience: 6 octobre 2021

## 2.2 AVIS LÉGAUX DE L'AUTORITÉ

Aucune information.